Chers, chères collègues,

Du 5 au 7 décembre 2023, l'INSPÉ renouvelle son conseil d'institut et nous vous proposons de vous représenter au sein de cette instance qui doit être démocratique et refléter les préoccupations de l'ensemble des usagers dans leur diversité.
Comme cela transparait dans les 21 points de notre profession de foi (jointe), nous sommes porteurs de valeurs et de convictions que nous espérons partager avec vous.

Nous croyons en effet en l'intelligence collective et en l'efficacité de solutions réellement concertées.
Nous croyons en la force de l'union et de la solidarité, tant à l'échelle collective qu'individuelle.
Nous croyons en la complémentarité dans le respect de tous les acteurs de notre institution et en l'efficience de leur engagement collectif pour l'avenir.

Nous nous engageons pour une institution qui permette à chacun d'accomplir sereinement ses missions, de progresser dans sa carrière et, pour les étudiants, d'entrer avec confiance dans le métier d'enseignant et de conseiller principal d'éducation.
Nous nous engageons pour une institution forte, respectueuse de ses usagers et de toutes ses instances.

Pour nous, **l'usager, quel que soit son statut, doit être au cœur de tout projet institutionnel**.
C'est par et pour lui que tout doit être pensé, dans un cadre institutionnel et politique certes contraint mais qui ne doit pas entraver la réflexion au-delà de la gestion, la recherche de solutions négociées ainsi que l'expression et l'écoute de la voix de tous.
Pour nous, la solidarité, le respect, le bien-être de chacun et de tous, la diversité dans la complémentarité, l'ambition collective pour une formation de qualité sont autant de valeurs qui justifient notre engagement.

**Candidats de la liste *USAGER***

Régis MALET et Anne LEHMANS (**collège A**),
Bénédicte COURTY et Maurice NIWESE (**collège B**),
Alice LE COZ et Thierry TRUEL (**collège C**),
Claudia BOURSIER et Stéphane FRAIGNEAU (**collège E**).